

Formation en alternance par Unités Capitalisables

BP JEPS SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITES de la FORME » option « **haltérophilie, musculation** »

La formation

Taux d'insertion professionnelle des diplômés :
91% (session 2018/2019)

Lieu :
CREPS de Strasbourg

Dates :
du 06 septembre 2021 au 12 juillet 2022
(2,5 jours par semaine)

Volume horaire :
600 heures en centre et 400 heures minimales
structure – formation en alternance

Horaires de la formation :
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Effectif : 20 places

Frais d'inscription : 30,00 €
Frais pédagogiques : 6 240,00 €

Financement :
Entretiens individuels au CREPS sur rendez-vous :
demande de rendez-vous auprès du secrétariat

Références réglementaires :
RNCP : 28573
CPF : 241147 (H/M)

Les conditions d'inscription

Candidats PARCOURSUP

TEP : 29 avril 2021

Sélection: 30 avril 2021

Date de clôture : 2 avril 2021

Autres candidats

TEP 1 : 29 avril 2021

Date de clôture : 2 avril 2021

TEP 2 : 28 mai 2021

Date de clôture : 30 avril 2021

Sélection Autres candidats : 10 et 11 juin 2021

Date de clôture : 30 avril 2021

Frais de dossier Sélection et/ou TEP : 70,00€

Dossier d'inscription sur le site du CREPS
«www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr»

Les informations

Réunions d'information au CREPS
mardi 09 mars 2021 à 18h00
jeudi 1^{er} avril 2021 à 18h00

Pour les futurs apprentis : (moins de 30 ans)
Contact et renseignements : CFA FORM'AS
4, allée du Sommerhof - 67200 Strasbourg
Tél : 03 88 28 00 05

Le métier

Le champ d'intervention de l'éducateur sportif des "Activités de la Forme" est la préparation, l'entretien physique individuel ou collectif. Il possède des compétences pour conduire l'encadrement des activités d'haltérophilie, de musculation, de cardio-training, de cross-training. Son activité professionnelle s'exerce dans les salles ou clubs de forme, les associations

Objectifs

La formation vise l'acquisition des compétences et les savoir-faire du métier :

- encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- conduire une séance d'apprentissage dans le champ de la mention
- mobiliser les techniques de la mention pour mettre en œuvre une séance

Contenus

- Module de formation relatif à la conception et la mise en œuvre de cycles d'animation ou d'apprentissage
- Module de formation relatif à la conception et la mise en œuvre d'un projet d'animation
- Module de formation relatif aux connaissances techniques : musculation, cross training
- Stage en situation professionnelle

Moyens et méthodes pédagogiques

- Séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés, contenus de la formation disponibles sur la Dropbox du cursus
- Moyens techniques : salles de formation du CREPS et installations sportives internes et externes
- Encadrement : personnels techniques et pédagogiques du CREPS, de la DRDJSCS Grand Est, intervenants extérieurs brevetés d'Etat

Modalités d'évaluation : épreuves certificatives

- Soutenance d'un rapport portant sur un projet d'animation
- Séances d'animation suivie d'un entretien
- Epreuves de performance technique

Public concerné

Tout public âgé de 18 ans minimum ayant une expérience dans le domaine des activités de la forme (**pratique personnelle** et/ou encadrement)

Prérequis

- Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités de la forme
- **Satisfaire au test d'exigence préalable (TEP)** : épreuve du Luc Léger, épreuves de musculation
- Être dans une structure proposant des activités dans l'option ou les options choisie(s) et ayant un tuteur diplômé s'engageant à assurer la formation en situation professionnelle

Organisateur

CREPS de Strasbourg - Département Formation
4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02
Tél : 03 88 10 47 70 - Mail : dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Responsable de la formation

Marc FISCHER, professeur de sport au CREPS de Strasbourg